

# Encyclopédie:Paysagiste

Architecte des espaces verts, le paysagiste laisse s'exprimer son art, contraint toutefois à de nombreux impératifs. Magicien des cadres de vie, c'est à lui que revient la conception des espaces paysagers, qu'ils soient en pleine nature ou en centre-ville.

## Sommaire

- N'est pas paysagiste qui veut
- Connaissances et savoir-faire
- De nombreuses missions
- Des qualités indispensables
- Un cursus digne des grandes écoles
- Liens utiles
- Ressources documentaires

## N'est pas paysagiste qui veut

En effet il est important de dissocier l'architecte paysagiste du jardinier paysagiste. Le premier doit, pour utiliser ce titre, être diplômé d'une école supérieure de paysage, tandis que le second est un homme de terrain, le plus souvent un exécutant plus qu'un concepteur. Ce n'est que depuis 1965 que le terme d'« architecte paysagiste » est inscrit au registre des professions reconnues par le Bureau International du Travail.

## Connaissances et savoir-faire

Le paysagiste est un maître d'œuvre des projets et des études d'aménagement de l'espace extérieur et du territoire. Il fluctue entre environnement et architecture tout en mettant à profit sa créativité, toujours dans le respect de certaines chartes budgétaires, environnementales, sociales... En étroite partenariat avec d'autres professions tels que l'ingénieur, l'urbaniste, le géomètre, l'écologue, c'est souvent dans le cadre d'une équipe qu'il exerce son « art ». Les végétaux n'ont pas de secret pour lui, pas plus que l'eau, ni la qualité d'un sol. Il compose avec la complexité d'un milieu, esquisse un projet, conçoit des plans d'aménagement, négocie avec les clients, organise les travaux...

## De nombreuses missions

Si bien des secteurs professionnels s'avèrent gravement sinistrés, celui de l'environnement a le vent en poupe et ça ne semble pas vouloir s'arrêter. Le paysagiste travaille à tous les niveaux : de la planification-programmation à des études spécifiques de maître d'œuvre. C'est lui qui conçoit les paysages et l'environnement, dans les projets d'aménagement. Il veille à de meilleurs qualité et cadre de vie en implantant des espaces verts.

## Des qualités indispensables

Exercer ce métier exige d'être d'une grande patience et avoir le sens du contact. En effet, traiter de projets d'aménagement avec des collectivités locales, des centres sportifs, des promoteurs immobiliers, ne s'avère pas toujours simple. Budget serré pour les uns, folie des grandeurs pour les autres... Mais il ne doit jamais manquer d'être créatif, inventif, surprenant. Ces trois qualités sont la clé de voûte de la réussite dans cette profession qui fait rêver bien des étudiants.

## Un cursus digne des grandes écoles

Après un baccalauréat, de préférence (S, STI2D, STAV, STL), ce sont cinq années d'études qu'il faudra pour obtenir le diplôme de paysagiste. Seuls six établissements reconnus par la Fédération Française du Paysage forment au métier de paysagiste concepteur ou d'architecte paysagiste:

Agrocampus Ouest de Angers

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille <http://www.lille.archi.fr>

Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois <http://www.ensnp.fr>

Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles <http://www.ecole-paysage.fr>

Ecole supérieure d'architecture des jardins de Paris <http://www.ecole-paysage.fr>

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Marseille

Seules les écoles de Versailles, Marseille, Bordeaux et Lille préparent au diplôme de paysagiste DPLG (diplômé par le gouvernement).

On ne compte actuellement qu'environ 300 paysagistes DPLG, en France.

## Liens utiles

Fédération française du paysage <http://www.f-f-p.org>

<http://www.onisep.fr> l'ONISEP

<http://www.ufep.org> : l'union française des étudiants du paysage

## Ressources documentaires

Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage collection Parcours, Onisep, parution 2013